



La Défense, le 09 janvier 2026

Pour un changement de cap budgétaire

Fin décembre dernier, suite à l'échec des négociations entre le premier ministre Lecornu et les parlementaires, le gouvernement a déposé une loi spéciale pour assurer la continuité de fonctionnement des services publics. Il a ensuite pris un décret pour ouvrir les crédits nécessaires pour les services votés. Ainsi, comme l'année dernière, nous, agent-es du pôle ministériel, allons voir nos moyens et nos missions limités voire empêchés.

Bien que la FSU Écologie ne regrette pas que le projet de loi de finance déposé par le gouvernement n'ait pas abouti, elle déplore cet état de fait, et dénonce les difficultés que nous allons continuer de rencontrer au quotidien jusqu'à l'adoption d'un budget pour 2026.

Alors que l'État français se porte en donneur de leçon à la COP 30, voix portée par notre ministre Mme Barbut, nos gouvernements successifs s'entêtent à vouloir démanteler notre ministère.

Nos ministres portent la suppression de 406 ETPT alors que notre pôle ministériel est l'un de ceux qui a le plus contribué à la réduction de la dépense publique. Ils apportent un soutien implicite au rapport sénatorial qui a pour objet de fragiliser encore plus les opérateurs. Cela ne laisse envisager ni un avenir serein pour les agent-es, ni un service public de qualité pour les citoyennes et citoyens.

La FSU Écologie est et restera mobilisée pour porter le changement de cap nécessaire auprès des ministres comme des parlementaires, pour que les missions que nous remplissons tous les jours puissent être menées à bien, dans des conditions de travail décentes, que l'on soit dans un service du pôle ministériel, une DDI ou un établissement public.